

# Note d'information à l'attention des signataires

Avril à juin 2023



## Le mot de bienvenue de David Atkin, PDG, PRI



Chers signataires,

Nous avons commencé à [apporter des changements aux PRI](#) en réponse aux informations que vous nous avez communiquées lors de la consultation « Les PRI dans un monde qui change » (PRI in a Changing World). Je me réjouis de vous informer plus en détail de nos projets dans notre rapport annuel, qui sera publié en août, et lors de l'[Assemblée générale des signataires](#) (AGS) du 13 septembre.

Le Conseil d'administration des PRI a recommandé que Conor Kehoe soit son prochain Président à partir de 2024. La nomination de Conor en remplacement de Martin Skancke sera formellement proposée lors de l'AGS. Il y a un poste vacant au Conseil d'administration et trois autres postes arriveront à échéance à la fin de l'année 2023. Les [nominations des candidats](#) ont commencé en mai et se poursuivront jusqu'en août, les élections

commençant en septembre.

Cela ne signifie pas que nous avons interrompu nos activités habituelles. Le [cycle de reporting et d'évaluation 2023](#) est en cours et se terminera le 13 septembre. La deuxième phase de l'initiative Climate Action 100+ [a été lancée](#) en juin, et nous avons participé aux négociations climatiques des Nations Unies en milieu d'année pour le premier bilan mondial des engagements. Il reste encore des places pour [PRI in Person 2023](#) à Tokyo, et les signataires ont un accès anticipé pour tester les mises à jour de 2023 de la PRI Academy pour nos cours Comprendre l'ESG et L'IR appliqué.

J'espère vous voir nombreux à l'Assemblée générale des signataires et à PRI in Person.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'David Atkin'.

Sincères salutations,  
David Atkin

# Résumé

## ACTUALITÉS DE L'ORGANISATION

Le Conseil d'administration a recommandé Conor Kehoe comme prochain Président à partir de 2024. Sa nomination en remplacement de Martin Skancke sera formellement proposée lors de la prochaine Assemblée générale des signataires des PRI le 13 septembre. Les [nominations des candidats](#) ont débuté en mai pour un poste vacant au sein du Conseil d'administration et pour trois autres qui arriveront à échéance à la fin de l'année 2023. Nous avons également commencé à [apporter des changements aux PRI](#) en réponse à la consultation « Les PRI dans un monde qui change ».

## PROGRAMMES PHARES

La deuxième phase de l'initiative Climate Action 100+ menée par les investisseurs [a été lancée](#) en juin et se poursuivra jusqu'en 2030. Les PRI ont participé aux négociations climatiques semestrielles des Nations Unies à Bonn, en Allemagne, pour le premier bilan mondial des engagements. Nous avons également publié une [déclaration commune des investisseurs](#) en réponse à la [consultation](#) de la Commission européenne sur ses normes européennes en matière d'information sur le développement durable, appelant à une meilleure interopérabilité avec les normes mondiales.

## INITIATIVES, OUTILS ET RESSOURCES

Le reporting 2023 a été ouvert le 14 juin et sera clôturé le 13 septembre 2023. Veuillez consulter les [mises à jour R&E](#) pour obtenir les dernières informations sur le reporting et les évaluations de cette année, ainsi que la page [Cadre de reporting à l'attention des investisseurs](#) pour une série de ressources utiles en matière de reporting. Les inscriptions sont ouvertes pour [PRI in Person 2023](#) qui se tiendra à Tokyo du 3 au 5 octobre. Les signataires ont un accès anticipé pour tester les mises à jour de 2023 de la [PRI Academy](#) pour nos cours Comprendre l'ESG et L'IR appliqué.

## NOUVEAUX SIGNATAIRES

Les PRI comptent aujourd'hui 5 372 signataires, dont 732 sont des investisseurs institutionnels. Les nouveaux signataires sont *Ping An Asset Management Co., Ltd* en Chine, *Ofi Invest Asset Management* en France et *Singlife* à Singapour.

# Sommaire

- **Conseil d'administration des PRI**
- Actualité des programmes phares
- Initiatives, outils et ressources
- Actualités des PRI et nouveaux signataires
- Annexe
  - Principales ressources
  - Stratégie et services

# Rapport trimestriel du Conseil d'administration : Bienvenue

Le Conseil d'administration s'est réuni deux fois au cours de ce trimestre, une fois en personne et une fois en ligne.

Le rôle du Conseil d'administration est d'être collectivement responsable de la réussite à long terme des PRI, en particulier :

- définir la stratégie, la tolérance au risque et la structure ;
- déléguer la mise en œuvre de la stratégie à la Direction des PRI ;
- suivre la performance de la Direction par rapport à la stratégie ;
- endosser une responsabilité envers les signataires ;
- être responsable devant les parties prenantes concernées.

Le Conseil d'administration a fixé trois priorités pour 2023-2024 :

- Diriger la réponse à la consultation « Les PRI dans un monde qui change »
- Diriger le processus de recherche et d'intégration de la présidence
- Assurer l'efficacité organisationnelle, y compris la supervision de la mise en œuvre du Modèle d'exploitation cible

**Pour des informations plus générales sur la gouvernance des PRI, voir les pages sur la gouvernance du [site Internet des PRI](#).**

**Pour poser une question sur la gouvernance des PRI ou suggérer un ordre du jour pour les discussions du Conseil d'administration, veuillez envoyer un e-mail à [governance@unpri.org](mailto:governance@unpri.org).**

# Rapport trimestriel du Conseil d'administration : signataires et stratégie

Le Conseil d'administration a commencé à examiner la stratégie 2024-2027, y compris l'engagement des signataires sur la stratégie, et le cadre des parcours de progression. La stratégie et le cadre des parcours de progression s'appuient sur les résultats de la consultation des signataires sur les PRI dans un monde qui change.

## Stratégie

En juin, le Conseil d'administration a examiné les hypothèses initiales sur lesquelles repose l'élaboration de la stratégie 2024-2027, notamment l'évolution de l'environnement externe, les résultats de la consultation « Les PRI dans un monde qui change », les capacités organisationnelles et le modèle opérationnel. Le Conseil d'administration a discuté des avantages comparatifs des PRI, du rôle des PRI dans l'écosystème de l'investissement responsable, de la responsabilité des PRI et de leurs signataires, des changements plus généraux sur le marché de l'investissement et des progrès accomplis par rapport aux objectifs mondiaux convenus en matière de climat et de nature. Le principal débat a porté sur la manière dont les PRI et leurs signataires peuvent susciter des changements conformes à la mission et aux principes des PRI, sur les mesures de la réussite et sur l'alignement sur les enjeux de durabilité. Le travail sur les prochaines étapes et le calendrier plus détaillés se poursuivra au cours du prochain trimestre.

## Parcours de progression

L'un des principaux résultats de la consultation a été le soutien des signataires à l'idée de mesurer les progrès accomplis d'une manière qui tienne compte de la diversité de nos signataires. Afin de soutenir les signataires dans leur progression, les PRI prévoient de concevoir avec eux un cadre des parcours de progression.

Le Conseil d'administration a discuté des plans initiaux pour les parcours de progression. Il est enthousiaste à l'idée de travailler avec les signataires d'une manière plus souple et considère ce modèle comme l'avenir de la manière de travailler avec les signataires.

Le Conseil d'administration a discuté des thèmes suivants :

- **Objectifs** : se référant aux résultats de la consultation des signataires et à ce qu'ils attendent des PRI, le Conseil d'administration a estimé que l'éducation et l'apprentissage constituent un objectif essentiel du cadre.
- **Implications pour le reporting et l'évaluation** : le reporting et l'évaluation pourraient assurer la responsabilité et les parcours de progression pourraient assurer l'apprentissage et la reconnaissance.
- **Application** : il doit s'agir d'un outil d'apprentissage pour tous les signataires, qui augmente la proposition de valeur des PRI et soutient le développement des signataires, en particulier ceux qui se trouvent au milieu.

Le Conseil d'administration est impatient de développer le cadre des parcours de progression avec les signataires.

Pour plus d'informations sur la consultation des signataires sur les PRI dans un monde qui change, veuillez consulter la [page de la consultation officielle](#) et lire la [Réponse du Conseil d'administration des PRI à la consultation des signataires](#), accompagnée d'une [présentation succincte](#) et de [l'intégralité des réponses à l'enquête](#).

# Rapport trimestriel du Conseil d'administration : gouvernance

## Recherche d'un(e) Président(e)

Le Conseil d'administration a eu le plaisir d'annoncer sa décision de recommander Conor Kehoe comme son prochain Président, à partir de 2024. La nomination de Conor sera officiellement proposée lors de la prochaine Assemblée générale des signataires des PRI, le 13 septembre 2023, et sa nomination définitive dépendra de la majorité simple des signataires des PRI qui voteront pour le confirmer dans ses fonctions, y compris la majorité simple des investisseurs institutionnels signataires qui voteront.

Conor succédera à Martin Skancke lorsque le mandat de ce dernier en tant que Président des PRI se terminera à la fin de l'année civile 2023. Lire le [communiqué de presse](#) pour plus d'informations.

Le processus de recrutement a été soutenu et mené par un groupe diversifié de membres du Conseil d'administration des PRI, avec une représentation mixte des sexes et des ethnies, afin de garantir que les questions de diversité et d'inclusion restent au premier plan du processus. Le Conseil d'administration et le comité ont eu le privilège de recevoir des candidatures d'un groupe extrêmement talentueux de candidats potentiels du monde entier et sont satisfaits du résultat.

## Évaluation du Directeur général

Le conseil d'administration a procédé à l'évaluation du Directeur général dans le cadre de l'exercice 2022-2023. Le Conseil d'administration a approuvé la rémunération et les objectifs du Directeur général pour 2023-2024.

## Élections

L'élection 2023 concerne trois postes de représentants des investisseurs institutionnels et un poste de représentant des sociétés de gestion. De plus amples informations figurent dans la section relative aux élections des membres du Conseil d'administration des PRI en 2023.

## Assemblée générale des signataires (AGS)

L'AGS se tiendra le 13 septembre. Pour plus d'informations et pour savoir comment s'inscrire, veuillez consulter la section consacrée à l'AGS.

## Politiques

Le Conseil d'administration a approuvé la [politique d'alerte](#), le [mandat du Président](#) et celui du [Directeur général](#). Deux politiques, le Règlement de l'Assemblée générale des signataires et le Code de conduite et d'éthique du Conseil d'administration, ont été recommandées pour la consultation des signataires, comme l'exigent les statuts, tout en notant que les modifications sont relativement mineures. Pour plus d'informations, voir la [page web de la consultation des signataires](#).

# Rapport trimestriel du Conseil d'administration : opérations

## Informations financières et opérationnelles

Lors de chaque réunion, le Conseil d'administration est informé des principales informations financières et opérationnelles, comprenant un nouveau rapport financier plus détaillé. En juin, le Conseil d'administration a approuvé le budget annuel pour 2023-2024 après la conclusion du processus du Modèle d'exploitation cible. Le budget semestriel 2023-2024 a été approuvé au premier trimestre.

Le Conseil d'administration a été informé de la nouvelle structure organisationnelle, y compris des ressources nécessaires aux projets trans organisationnels tels que le cadre des parcours de progression et les responsabilités en matière de relations avec les signataires. Le Conseil d'administration continuera d'être tenu informé de l'intégration du nouveau modèle.

## Employés et culture

Le Conseil d'administration a approuvé l'approche de la révision annuelle des salaires des employés en 2023.

## Reporting et évaluation

Le Conseil d'administration et le Comité de surveillance du reporting et de l'évaluation sont régulièrement informés du Cadre de reporting 2023. Le cycle de reporting 2023 a commencé le 14 juin 2023 et se terminera le 6 septembre 2023.

Le Conseil d'administration reconnaît qu'à mesure que le paysage du reporting évolue, l'effort d'information des signataires s'accroît. En réponse, les PRI ont mis en place un programme de travail visant à mieux comprendre et à résoudre le problème de la duplication des exigences. Ce travail commence par une validation de principe visant à déterminer, en collaboration avec les signataires, les exigences équivalentes en matière de reporting dans des domaines ciblés. Le groupe UK Stewardship Code compte 10 participants et les travaux progressent également au sein du groupe TCFD.



# Membres du Conseil d'administration des PRI

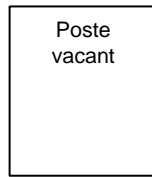
Le Conseil d'administration des PRI est composé d'un **Président indépendant**, de **10 administrateurs** et de **deux conseillers permanents de l'ONU**

## Président



**Martin Skancke**  
Indépendant  
Nommé jusqu'en 2023

## Administrateurs élus par les investisseurs institutionnels



Poste ajouté aux élections au Conseil d'administration de 2023



**Denísio Liberato**  
PREVI (Brésil)  
Élu jusqu'en 2025



**Sharon Hendricks**  
CalSTRS (États-Unis)  
Élue jusqu'en 2024



**Takeshi Kimura**  
Nippon Life Insurance Company (Japon)  
Élu jusqu'en 2023



**Wilhelm Mohn**  
NBIM (Norvège)  
Élu jusqu'en 2024



**Renosi Mokate**  
GEPF (Afrique du Sud)  
Élue jusqu'en 2023



**Laetitia Tankwe**  
CFDT (France)  
Élue jusqu'en 2024

## Administrateurs élus par les investisseurs non institutionnels



**Wendy Cromwell**  
Wellington (États-Unis)  
Élue jusqu'en 2024



**Tycho Sneyers**  
LGT (Suisse)  
Élu jusqu'en 2023



**Rebeca Minguela**  
Clarity AI (États-Unis)  
Élue jusqu'en 2025

## Conseillers permanents de l'ONU



**Sanda Ojambo**  
Pacte mondial des Nations Unies



**Eric Usher**  
UNEP FI

Les mandats de trois membres du Conseil d'administration des PRI, Takeshi Kimura, Renosi Mokate et Tycho Sneyers, se terminent en décembre 2023. En raison du départ de Scott Connolly, un poste d'administrateur élu par les investisseurs institutionnels est actuellement vacant au sein du Conseil d'administration. Reportez-vous à la diapositive suivante pour en savoir plus sur les élections au Conseil d'administration des PRI de 2023.

En savoir plus sur le Conseil d'administration et d'autres aspects de la [gouvernance des PRI](#)

# Élections au Conseil d'administration des PRI de 2023

Les élections au Conseil d'administration des PRI de 2023 concernent **trois postes de représentants des investisseurs institutionnels** et **un poste de représentant des sociétés de gestion**, comme indiqué dans le tableau ci-dessous.

Statut	Postes de représentants des administrateurs du Conseil d'administration des PRI	Période de nomination et élection
Ouvert	Un poste de représentant des investisseurs institutionnels pour les candidats des associations d'investisseurs institutionnels	Les candidatures éligibles reçues entre le 19 juin et le 11 août seront soumises à l'élection des investisseurs institutionnels qui débutera le 20 septembre.
Ouvert	Un poste de représentant des sociétés de gestion pour les candidats parmi les sociétés de gestion.	Les candidatures éligibles reçues entre le 19 juin et le 11 août seront soumises à l'élection des sociétés de gestion qui débutera le 20 septembre.
Candidature reçue	Un poste de représentant des investisseurs institutionnels pour les candidats parmi les investisseurs institutionnels signataires ayant leur siège en Afrique.	Les PRI ont reçu des candidatures éligibles pendant la « période d'exclusivité », du 22 mai au 16 juin, de la part d'investisseurs institutionnels signataires ayant leur siège en Afrique et en Asie. Les candidatures éligibles seront soumises à l'élection des investisseurs institutionnels à partir du 20 septembre.
Candidature reçue	Un poste de représentant des investisseurs institutionnels pour les candidats parmi les investisseurs institutionnels signataires ayant leur siège en Asie.	

**Actuellement, les PRI encouragent les candidatures pour un poste de représentant des investisseurs institutionnels et un poste de représentant des sociétés de gestion. La date limite de dépôt des candidatures est fixée au 11 août.**

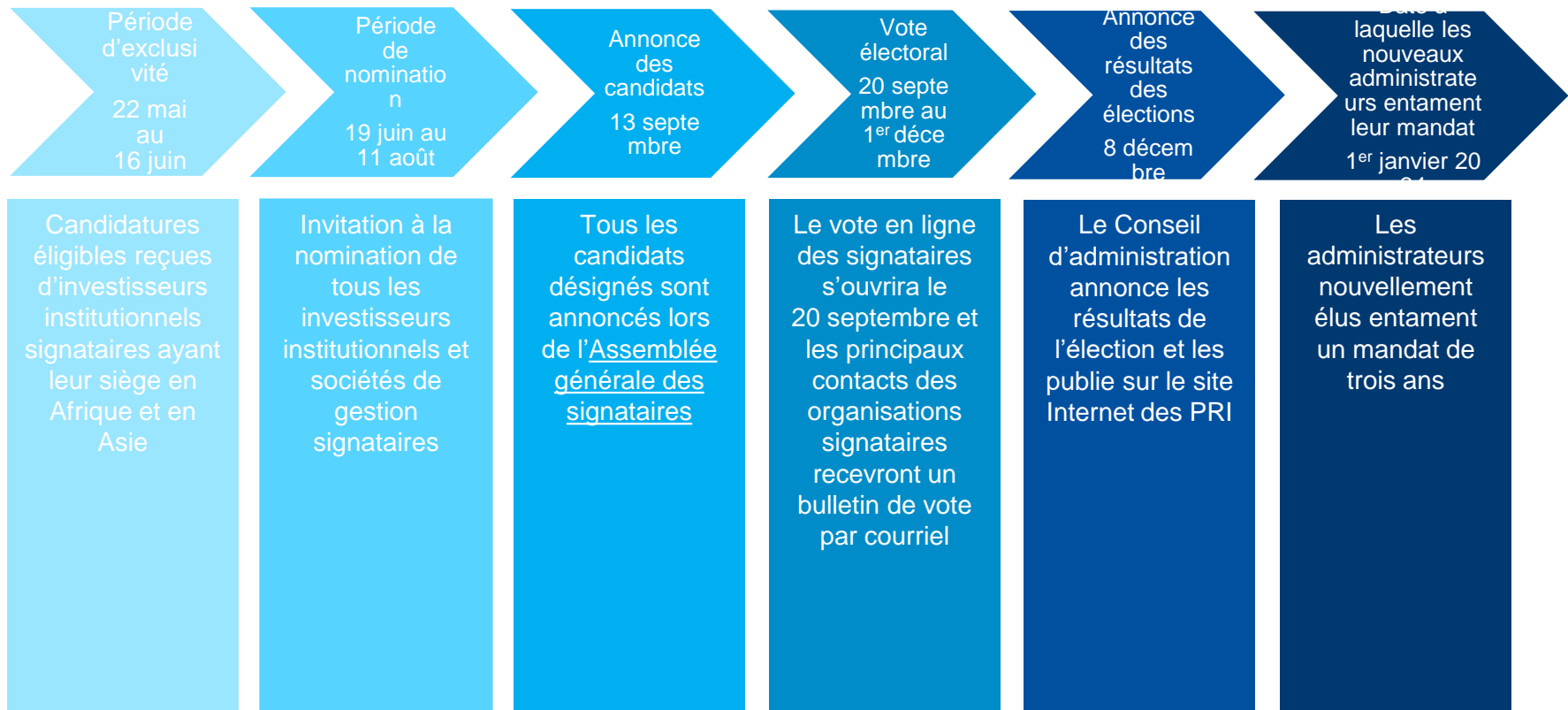
Pouvez-vous jouer un rôle essentiel dans l'orientation stratégique des PRI ? Les PRI invitent les candidats ayant des compétences en matière de gouvernance et un leadership avéré dans le domaine de l'investissement responsable à se porter candidats.

Proposer des candidats aux élections du Conseil d'administration et élire les administrateurs du Conseil d'administration des PRI est un droit et une responsabilité importants des signataires. Les PRI encouragent les signataires à participer au processus de nomination et d'élection afin de maintenir un Conseil d'administration des PRI dynamique et représentatif.

**Pour en savoir plus sur les élections au Conseil d'administration, les critères d'éligibilité et les modalités de candidature, veuillez consulter la page suivante : [Élections au Conseil d'administration des PRI](#).**

**Pour manifester votre intérêt, veuillez envoyer un e-mail à l'adresse suivante : [governance@unpri.org](mailto:governance@unpri.org)**

## Calendrier des élections au Conseil d'administration des PRI 2023



Pour en savoir plus sur les élections au Conseil d'administration, les critères d'éligibilité et les modalités de candidature, veuillez consulter la page suivante : [Élections au Conseil d'administration des PRI](#).

# Assemblée générale des signataires (AGS)

## Invitation à s'inscrire

Nous avons le plaisir de vous inviter à assister à l'Assemblée générale des signataires en ligne de 2023, qui se tiendra à deux moments différents.

**Date** : 13 septembre 2023

**Heure** : 08:00-09:30 Heure d'été britannique (BST) et 17:00-18:30 BST

**Lieu** : en ligne

[S'inscrire pour le 13 sept. 08:00-09:30 BST](#)

[S'inscrire pour le 13 sept. 17:00-18:30 BST](#)

Lors de l'AGS de 2023, le Conseil d'administration et la Direction des PRI :

- rendront compte de la mise en œuvre de la stratégie des PRI ;
- rendront compte des travaux du Conseil d'administration et des comités au cours de l'année écoulée ;
- rendront compte des résultats de l'examen annuel du fonctionnement du Conseil d'administration ;
- annonceront les candidats à l'élection au Conseil d'administration des PRI de 2023 et le nouveau Président proposé.

Les questions des signataires sont les bienvenues et nous vous invitons à les envoyer à l'avance par courrier électronique à l'adresse [governance@unpri.org](mailto:governance@unpri.org) avant le **6 septembre**. Les signataires pourront également poser des questions lors des assemblées générales en direct.

Les PRI sont impatients de rendre compte de leurs progrès et de la valeur ajoutée apportée aux signataires au cours de l'année écoulée. Nous espérons que vous pourrez assister à l'une ou l'autre de ces assemblées générales.



**Pour plus d'informations et pour vous inscrire à l'assemblée générale, rendez-vous sur le [site Internet](#).**

# Sommaire

- Conseil d'administration des PRI
- **Actualité des programmes phares**
- Initiatives, outils et ressources
- Actualités des PRI et nouveaux signataires
- Annexe
  - Principales ressources
  - Stratégie et services

# Programmes phares

2022-2023

<b>Action pour le climat</b>	★
<b>Générer des données cohérentes</b>	★
<b>Enjeux de durabilité et ODD : Cadre juridique pour l'impact</b>	★
<b>Droits humains</b>	★
<b>Les critères ESG dans les obligations</b>	★
<b>Actionnariat actif 2.0</b>	★
<b>Investisseurs institutionnels</b>	★

★ Abordés dans la présente publication

## Agir dans le cadre d'initiatives climatiques

Évoluer vers la neutralité carbone grâce à l'action des investisseurs, au dialogue avec les entreprises et aux réformes politiques



La deuxième phase de Climate Action 100+, la plus grande initiative d'engagement des investisseurs dans la lutte contre les changements climatiques, a été [lancée](#) en juin. Au cours de la prochaine phase, l'initiative fera évoluer ses objectifs fondamentaux, améliorera et élargira les modalités de participation des investisseurs et renforcera son modèle d'engagement en actualisant les attentes à l'égard des investisseurs chefs de file et en améliorant la transparence.

La deuxième phase, qui s'étend jusqu'en 2030, s'appuie sur la consultation des signataires et réoriente l'engagement des investisseurs, qui ne se focalisent plus sur la publication d'informations sur le climat par les entreprises, mais sur la **mise en œuvre de plans de transition alignés sur l'Accord de Paris**.



### Alliances et initiatives vers la neutralité carbone

À la veille des réunions de printemps du FMI et de la Banque mondiale en avril, la **Net Zero Asset Owners Alliance (NZAOA)** [a écrit aux ministres des Finances du G7 pour les appeler à réformer](#) les banques multilatérales de développement (BMD) et les institutions de financement du développement (IFD) dans le sens d'une réduction des émissions de carbone .

En mai, la **NZAOA** a organisé un certain nombre de réunions en personne avec ses membres, à Londres (sur le thème de l'engagement de l'Alliance) et à Paris, en marge du Forum pour l'investissement responsable (sur les thèmes du MRV et du financement de la transition).

En juin, le [groupe Exchange](#) de la **Net Zero Financial Service Providers Alliance** est devenu partenaire de la campagne « Race to Zero ». L'approbation du groupe par les champions de haut niveau des Nations Unies pour l'action climatique valide l'engagement du groupe Exchange à soutenir une économie durable et neutre en carbone.

Les PRI ont [lancé de nouvelles recommandations en matière de reporting](#) pour les signataires qui sont également membres de l'**initiative « Net Zero Asset Managers (NZAM) »**. Ces recommandations donnent un aperçu des indicateurs du Cadre de reporting 2023 des PRI qui correspondent aux exigences de reporting des membres de l'initiative NZAM, ainsi qu'un exemple illustré pour la réalisation de ce reporting.

# Aligner les flux financiers sur les objectifs de l'Accord de Paris

Un environnement politique favorable est essentiel pour une approche pangouvernementale visant à mobiliser et à aligner les flux financiers



## Appel à contribution du Comité permanent des finances de la CCNUCC

En mai, le Comité permanent des finances de la CCNUCC a consulté sur les moyens de réaliser l'article 2, paragraphe 1(c), de l'Accord de Paris, y compris les options pour les approches et les lignes directrices pour la mise en œuvre.

Le [rapport](#) des PRI présente les travaux menés dans quatre domaines pour favoriser une transition de l'ensemble de la finance, à savoir (1) l'alignement des politiques financières pour soutenir les objectifs de l'Accord de Paris ; (2) le renforcement du cadre juridique pour la prise en compte de l'impact sur la durabilité dans les décisions des investisseurs ; (3) la création d'un environnement politique favorable à l'économie réelle ; et (4) la réforme de l'architecture financière mondiale.

## CCNUCC SB58 - Bonn



En juin, les PRI ont été invités à participer aux négociations climatiques semestrielles des Nations Unies à Bonn, en Allemagne. Les principaux thèmes abordés cette année ont été le premier bilan mondial des engagements pris par les pays et le secteur privé dans le cadre de l'Accord de Paris et le suivi des flux financiers conformes à l'Accord de 2015. La soumission des PRI sur ce dernier est disponible [ici](#). Le bilan préparera le terrain pour la présentation de nouvelles contributions déterminées au niveau national (CDN) en 2025, un mécanisme important pour accroître l'ambition de la politique climatique. Les préparatifs en vue de la présentation des CDN sont déjà en cours et devraient s'intensifier en 2024.

## Appel à la réforme de l'architecture financière mondiale



En prévision du Sommet pour un nouveau pacte mondial de financement qui se tiendra à Paris en juin, les PRI ont publié une note d'[information](#) sur la nécessité de réformer l'architecture financière multilatérale. La note présente un diagnostic du système financier mondial actuel et constate son incompatibilité avec les défis actuels en matière d'économie et de développement durable. Elle présente une série de priorités de réforme qui se renforcent mutuellement afin d'aligner les financements publics et privés sur les objectifs de l'Accord de Paris, le Cadre mondial pour la biodiversité de Kunming-Montréal et les objectifs plus larges en matière de développement durable.



# Générer des données cohérentes

Permettre le flux de données fiables et comparables transmis par les entreprises tout au long de la chaîne d'investissement



## Normes d'information sur le développement durable (IFRS)

En juin, l'International Sustainability Standards Board (ISSB) a [publié ses premières normes](#) sur le reporting climatique et les autres rapports liés au développement durable, conçues pour fournir une base de référence mondiale en matière de rapports sur le développement durable pour les marchés financiers. David Atkin a expliqué ce que les normes signifient pour les investisseurs lors d'un événement de lancement organisé par le London Stock Exchange Group, et a [appelé](#) les décideurs politiques à introduire des informations obligatoires conformément aux normes de l'ISSB dans l'ensemble de leurs économies d'ici 2025 au plus tard. Les PRI continueront à s'engager auprès de l'ISSB dans le cadre de l'amélioration de son premier ensemble de normes, du renforcement des capacités et du soutien à la mise en œuvre, ainsi que de la réalisation de futurs projets de normalisation.

## Engagement sur les normes européennes d'information sur le développement durable

En juin, la Commission européenne a lancé une [consultation](#) sur la première série de normes européennes d'information sur le développement durable (ESRS), qui contiennent des exigences en matière d'information dans le cadre de la directive de l'UE relative à l'information sur le développement durable des entreprises (CSRD). En réponse, les PRI ont publié une [déclaration commune](#) avec Eurosif, IIGCC, EFAMA et UNEP FI, signée par 93 investisseurs et autres acteurs des marchés financiers, appelant la Commission à rendre obligatoire la communication des informations dont les investisseurs ont besoin pour répondre à leurs exigences réglementaires et à maximiser l'interopérabilité avec les normes mondiales de communication d'informations sur le développement durable.

## Forum numérique des PRI : Générer des données cohérentes

Du 22 juin au 6 juillet, les PRI ont organisé une série de webinaires sur les [besoins en données des investisseurs responsables](#), les [normes mondiales de reporting sur le développement durable](#), les [données climatiques et les engagements sur la neutralité en carbone](#). Le forum a exploré les développements dans ces domaines et les travaux connexes des PRI, à travers des présentations et des discussions s'appuyant sur les perspectives des investisseurs, des organismes de normalisation, des fournisseurs de données et d'autres parties prenantes.

### Le cadre des besoins en données des investisseurs des PRI

Les PRI ont publié leur [cadre des besoins en données des investisseurs](#) pour [consultation](#) jusqu'au 20 décembre 2023. Ce cadre offre une structure permettant d'identifier les données sur le développement durable des entreprises utiles à la prise de décision pour les investisseurs responsables. L'objectif est de veiller à ce que les normes, règles et lois en matière de divulgation produisent des données utiles à la prise de décision, qui reflètent la diversité des besoins en données des investisseurs responsables.

## Cadre juridique pour l'impact

Rapport phare de Freshfields, commandé par les PRI, l'UNEP FI et The Generation Foundation

### Rapport régional LFI : Japon

De nombreux investisseurs japonais ignorent encore dans quelle mesure ils sont autorisés à investir ou tenus d'investir dans le domaine du développement durable. S'appuyant sur le rapport historique *Un cadre juridique pour l'impact*, cette mise à jour régionale présente cinq recommandations politiques visant à clarifier cette question, à garantir un meilleur accès des investisseurs aux informations sur le développement durable et à renforcer la transparence et la discipline du marché.

[Intégrer les objectifs de durabilité dans l'ensemble du secteur : Japon](#)

**Voir également :** notre [Rapport sur la politique du Canada](#) publié en février ; notre [Rapport sur la politique du Royaume-Uni](#) publié en octobre ; notre [Rapport sur l'Australie](#) publié en septembre ; et notre [Rapport sur l'UE](#) publié au début de l'année dernière.

Nous avons publié une [note d'information à l'intention des décideurs politiques sur le LFI](#), expliquant pourquoi les réformes politiques sont essentielles pour atteindre les objectifs de durabilité des investisseurs.



### Ressources LFI

Lisez le [rapport initial ici](#), et consultez notre [série de blogs](#) et de [webinaires régionaux](#)

Pour en savoir plus, contactez la Directrice des politiques des PRI, [Margarita Pirovska](#).

## Droits humains

Nouveaux guides techniques sur l'alignement sur les Principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits humains (PDNU) et le devoir de diligence raisonnable (due diligence) en matière de droits humains pour les investisseurs



### [Comment identifier les risques en matière de droits humains : Guide pratique de la diligence raisonnable](#)

Avec la montée en puissance de la réglementation sur la diligence raisonnable en matière de droits humains, les investisseurs sont de plus en plus tenus d'identifier les risques liés aux droits humains, de les classer par ordre de priorité et d'agir en conséquence. Par exemple, en juin 2023, le [Parlement européen a voté en faveur de la directive sur le devoir de diligence des entreprises en matière de durabilité](#). Ce guide propose un cadre systématique pour aider les investisseurs à identifier, évaluer et hiérarchiser les risques liés aux droits humains dans leurs portefeuilles.



### [Adopter une approche proactive des droits humains](#)

Nous avons publié un blog pour accompagner le guide d'identification des risques liés aux droits humains. Ce blog explore les raisons pour lesquelles les investisseurs devraient adopter une approche proactive et systématique de la diligence raisonnable en matière de questions sociales et de droits humains. Il traite de l'actualité, des normes internationales et des réglementations.



### [Le devoir de diligence raisonnable en matière de droits humains pour les investisseurs des marchés privés : guide technique](#)

Ce guide s'appuie sur la [prise de position des PRI en matière de droits humains](#) et fournit aux investisseurs des marchés privés des conseils et des études de cas sur chacun des éléments clés des PDNU : (i) l'engagement politique en matière de droits humains ; (ii) le devoir de diligence raisonnable en matière de droits humains; et (iii) l'accès aux voies de recours.

Ce guide a été élaboré à partir d'une recherche sur les ressources existantes et de quatre ateliers de signataires. Un webinaire sur le sujet est disponible [ici](#).



### [10 ans après le Rana Plaza : quels sont les progrès réalisés et que peuvent faire les investisseurs ?](#)

Le 24 avril 2023 marque le dixième anniversaire de l'effondrement de l'immeuble Rana Plaza. Depuis, la question du travail décent et de la santé et de la sécurité au travail a pris une place de plus en plus importante dans l'agenda des investisseurs. Pour souligner cet anniversaire, nous avons rédigé un article de blog reflétant les progrès accomplis et appelant à l'action des investisseurs.

## Informations sur les obligations



### [Biodiversité et obligations : comment commencer](#)

Ce webinaire explore où et comment commencer à incorporer des considérations de biodiversité dans l'analyse des actifs obligataires. Parmi les intervenants figurent des représentants de Fidelity International, PIMCO, Rail & OV et Planet Tracker.



### [Mise à jour trimestrielle des agences de notation de crédit](#)

Présentation des progrès réalisés par les agences de notation de crédit pour améliorer l'intégration systématique et transparente des facteurs ESG dans l'analyse du risque de crédit.



### [Projet de communication intégrée des données ESG](#)

Pour les investisseurs en dette privée : soutenez le projet de communication intégrée des données ESG (ESG Integrated Disclosure Project, ESG IDP), lancé conjointement avec l'ACC et la LSTA pour soutenir l'harmonisation de la communication des données ESG sur les marchés du crédit privé.

Pour plus de ressources, veuillez consulter :



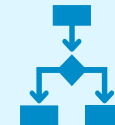
[www.unpri.org/notations de crédit](http://www.unpri.org/notations-de-credit)



[www.unpri.org/sovereign-debt](http://www.unpri.org/sovereign-debt)



[www.unpri.org/sub-sovereign-debt](http://www.unpri.org/sub-sovereign-debt)



[www.unpri.org/securitised-debt](http://www.unpri.org/securitised-debt)



[www.unpri.org/private-debt](http://www.unpri.org/private-debt)

## Actionnariat actif 2.0

Développer un engagement (dialogue et vote) plus ambitieux, efficace et affirmé

### Dernier appel pour les soumissions tardives : Projet sur les ressources nécessaires à l'engagement (dialogue et vote), PRI/TAI

Il est encore temps pour les signataires de participer à notre **enquête mondiale sur les ressources nécessaires à l'engagement (dialogue et vote)**, menée en partenariat avec le Thinking Ahead Institute.

La collecte de données auprès des acteurs de la gestion d'actifs sur les ressources nécessaires à l'engagement (dialogue et vote) nous aidera à mieux comprendre les pratiques et les coûts actuels en la matière.



Nous développerons ensuite une méthode de calcul pour évaluer le niveau approprié de ressources que les investisseurs institutionnels devraient être prêts à consacrer à l'engagement direct et sur les marchés.

Pour participer, veuillez soumettre vos réponses avant le **5 septembre 2023**.

[Participez à l'enquête ici](#)

Contactez Clara Melot ([clara.melot@unpri.org](mailto:clara.melot@unpri.org)) pour toute question.

# Investisseurs institutionnels

À la tête de la chaîne d'investissement, ce sont les investisseurs institutionnels qui déterminent l'orientation des marchés. Notre programme d'investisseurs institutionnels propose une gamme de ressources sur mesure favorisant l'adhésion aux enjeux ESG.

## [L'intégration ESG dans les actions cotées : guide technique](#)

Ce guide vise à aider les investisseurs en actions cotées à intégrer les enjeux ESG dans leurs stratégies. Couvre les investissements actifs fondamentaux, actifs quantitatifs et passifs.

## [Le devoir de diligence raisonnable en matière de droits humains pour les investisseurs des marchés privés : guide technique](#)

Ce guide vise à aider les investisseurs des marchés privés à adopter des pratiques cohérentes en matière de droits humains et à prendre des décisions d'investissement plus éclairées.

## [Cartographie de l'ESG : une analyse du paysage des certifications, des cadres et des pratiques en matière de reporting](#)

Naviguer dans les réglementations et les normes ESG au sein du secteur immobilier.

## [ESG, risque de crédit et notations : partie 4 - approfondir le dialogue entre les investisseurs, les émetteurs et les agences de notation](#)

Fournit des informations issues d'un forum unique permettant aux investisseurs, aux agences de notation et aux entreprises émettrices de s'engager, à grande échelle, dans un grand nombre de secteurs.



### Questionnaire de diligence raisonnable :

Nous avons également publié un :

[QDD sur l'investissement responsable à l'usage des investisseurs immobiliers \(Responsible investment DDQ for real estate investors\)](#), et un [QDD sur l'investissement responsable à l'usage des investisseurs immobiliers \(Responsible investment DDQ for real estate investors\)](#)

Études de cas publiées ce trimestre par :

- [AlbaCore Capital Group](#)
- [LACERS](#)
- [Allianz](#)
- [VFMC](#)
- [Mirova](#)
- [Robeco](#)

Consultez également notre podcast sur [la mise en œuvre du zéro émission nette dans les portefeuilles d'actions cotées](#).

# Sommaire

- Conseil d'administration des PRI
- Actualité des programmes phares
- **Initiatives, outils et ressources**
- Actualités des PRI et nouveaux signataires
- Annexe
  - Principales ressources
  - Stratégie et services

## Participez au travail des PRI

Visitez [notre plateforme centrale](#) hébergeant toutes les possibilités de participer au travail des PRI



**Marquez cette page et revenez-y régulièrement pour découvrir :**



Les appels à rejoindre nos comités et groupes de travail



Les lettres, déclarations et réponses aux consultations des investisseurs



Les appels d'études de cas et d'enquêtes



Les mises à jour sur les consultations des PRI et l'Assemblée générale des signataires



# Plateforme de collaboration

Votre outil en ligne de référence pour la collaboration sur les enjeux ESG.

La [Plateforme de collaboration](#) est une base de données publique permettant aux parties prenantes de collaborer sur les enjeux ESG. Seuls les signataires peuvent créer une collaboration sur la base de données pour partager et gérer leur initiative ESG. Les non-signataires peuvent se joindre à certaines collaborations et en prendre connaissance.

## Enregistrement d'une démonstration et prochains rendez-vous avec les signataires

- Regardez l'enregistrement de la [démonstration de la plateforme de collaboration ici](#)
- [Inscrivez-vous](#) aux prochaines séances d'information en septembre sur trois fuseaux horaires
- Vous avez une question ? Contactez [collaborations@unpri.org](mailto:collaborations@unpri.org) pour en savoir plus

## En tant que signataire, vous pouvez :



[Trouver des pairs](#) du monde entier désireux de collaborer, et être visible pour ceux qui recherchent un soutien en ajustant vos paramètres de confidentialité sur la plateforme



[Vous inscrire](#) aux alertes de collaboration et de résolution réservées aux signataires pour rester informé(e) des nouvelles opportunités ESG



[Créer](#) et gérer votre propre collaboration

Rejoignez

**plus de 9 300 utilisateurs dans le monde**

Inscrivez-vous à la plateforme de collaboration dès aujourd'hui

[collaborer.unpri.org/](https://collaborer.unpri.org/)



# Base de données des résolutions

Votre source pour les résolutions et les votes ESG

La [base de données des résolutions](#) est une base de données publique des résolutions d'actionnaires, des propositions de la direction et des votes des administrateurs liés à l'ESG.

## Récapitulatif de la saison des procurations :

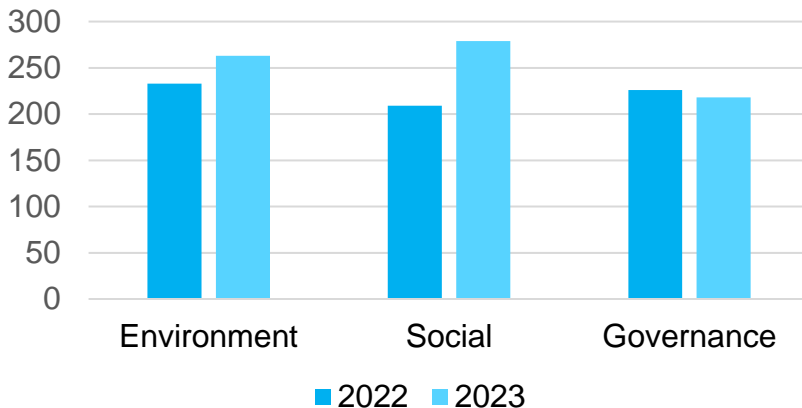


**281 %** : pourcentage d'augmentation cette année par rapport à l'année dernière du nombre de déclarations préalables faites sur les résolutions et les votes en utilisant la base de données



**4 033** : nombre de signataires inscrits aux alertes de résolution de la saison des procurations des PRI

## Résolutions ESG 2022 et 2023\*



## En tant que signataire, vous pouvez :



Exporter les résolutions pour les comparer aux entreprises de votre portefeuille

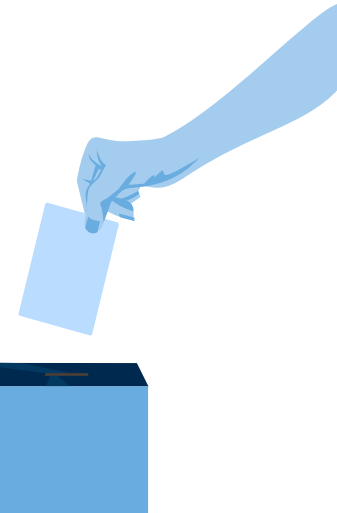


[Vous inscrire](#) aux alertes de résolution réservées aux signataires pour rester informé(e) sur les votes à venir pendant la saison des procurations



Ajouter les résolutions que vous avez déposées ou les propositions de la direction sur lesquelles vous votez

**Regardez l'enregistrement** de l'[étude approfondie de la saison des procurations des PRI](#) sur les tendances et de l'analyse en vue de 2024.



\*Ces données proviennent de la base de données des résolutions des PRI au 6 juillet 2023. Les données proviennent d'informations publiquement disponibles et sont indicatives des tendances. Elles ne prétendent pas être exhaustives.

# Politique

## Internationale



Nous avons publié des notes d'information sur le [rôle du G7 dans la politique de finance durable](#), afin d'intégrer la durabilité dans le dialogue politique international qui aura lieu au G7 en 2023.

Nous avons également publié un rapport sur les [réformes de l'architecture financière multilatérale](#), soulignant les changements nécessaires pour libérer le potentiel du financement privé.

Nous avons répondu aux consultations du [groupe de travail sur les informations financières liées à la nature](#), du [groupe de travail des Nations Unies sur les entreprises et les droits humains](#) et du [groupe de travail du G20 sur la finance durable](#).

Nous avons également présenté un rapport à la CCNUCC sur les [moyens de respecter les engagements de l'Accord de Paris sur les flux financiers mondiaux](#), et nous avons contribué à la [résolution des Nations Unies sur la coopération fiscale](#).

## Union européenne



Les PRI ont répondu à la consultation des Agences européennes de supervision sur les [changements ciblés des normes techniques SFDR \(RTS\)](#).

Nous avons répondu à la consultation de l'UE sur son [objectif climatique intermédiaire pour 2040](#) et sur les critères relatifs aux [activités durables sur le plan environnemental dans le cadre de la taxonomie de l'UE](#).

Nous avons également participé à la [révision de la directive IORP II](#) par l'Autorité européenne des assurances et des pensions professionnelles, la principale réglementation de l'Union européenne en matière de fonds de pension.

## Royaume-Uni



Nous avons contribué au [document de discussion de la FCA sur la finance pour un changement durable positif](#), en proposant des recommandations pour éliminer les obstacles aux investisseurs qui cherchent à obtenir des résultats en matière de développement durable.

Les PRI, en collaboration avec l'IIGCC et l'UKSIF, ont organisé un [événement sur la politique de finance durable au Royaume-Uni](#) afin d'inciter les décideurs politiques à faire du Royaume-Uni un centre financier aligné sur le zéro émission nette et à établir un cadre politique favorable à la finance de transition et à responsabilité fiduciaire.

## Chine



Nous avons publié une [note d'information sur le vote des actionnaires en Chine](#), en examinant les défis et en suggérant des réformes qui peuvent aider à mobiliser les investisseurs institutionnels pour qu'ils exercent leurs droits de vote de manière plus efficace.

## Australie



Nous avons publié une [note d'information sur le renforcement de l'engagement \(dialogue et vote\) des investisseurs en Australie](#), qui comprend les résultats d'une recherche sur la façon dont les investisseurs institutionnels australiens mènent actuellement l'engagement, ainsi que l'identification des obstacles à un engagement efficace.

Nous avons également répondu à une [consultation du Trésor sur les rapports publics pays par pays](#), en saluant le projet du ministère et en soulignant qu'il pourrait donner à l'Australie une position de leader dans ce domaine.

Pour en savoir plus, vous pouvez nous contacter à l'adresse [policy@unpri.org](mailto:policy@unpri.org).

# Cadre de reporting et d'évaluation 2023

Le cycle de reporting est ouvert - [connectez-vous et commencez à rédiger vos rapports](#) !

- Le cycle de reporting 2023 a commencé le 14 juin 2023 et se terminera le 13 septembre 2023.
- Les signataires disposent de 13 semaines (à partir du 14 juin) pour saisir leurs réponses dans l'outil de reporting.
- Il est recommandé de commencer à rédiger les rapports le plus tôt possible afin de se familiariser avec l'outil de reporting et de pouvoir travailler pendant les vacances et éviter de se précipiter à l'approche de la date limite.
- Le respect des délais permet aux PRI de disposer de toutes les données des signataires suffisamment tôt pour préparer les rapports de transparence et d'évaluation, dont la publication est prévue en novembre.
- Consultez les [Mises à jour R&E](#) pour obtenir les dernières informations sur le reporting et les évaluations.

## Rapport sur l'engagement de la NZAM

- Les signataires qui utilisent le Cadre de reporting des PRI pour rendre compte de l'engagement de la NZAM doivent compléter leur rapport dès que possible et au plus tard le 13 septembre 2023.
- Voir le [document d'orientation de la NZAM](#) pour plus de détails sur les indicateurs alignés sur la NZAM dans le Cadre de reporting des PRI.

# Ressources à l'appui de votre reporting

Un soutien supplémentaire est disponible : pour les questions non couvertes par les ressources disponibles, contactez [reporting@unpri.org](mailto:reporting@unpri.org).

## Nos documents de soutien pour 2023 comprennent :

- [Guide de l'utilisateur de l'outil de reporting](#)
- [Présentation et guide de la structure du Cadre de reporting 2023](#)
- [Modules du Cadre de reporting 2023](#)
- [Un guide de la logique](#) qui détermine les questions applicables à chaque signataire.
- [Glossaire relatif au Cadre de reporting](#)
- [Méthodologie d'évaluation générale](#)
- [Qu'est-ce qui doit être rapporté sur le diagramme ?](#)
- [Guide des changements d'indicateurs du Cadre de reporting des PRI entre 2021 et 2023](#)
- Enregistrements des webinaires :
  1. [Comment se préparer pour le cycle de reporting sur les PRI de 2023](#)
  2. [Accès et navigation dans l'outil de reporting](#)
  3. [Exigences minimales des PRI pour les investisseurs signataires dans le cycle de reporting de 2023](#)
- [Exigences minimales pour les investisseurs signataires des PRI](#)
- [Recommandations des PRI en matière de reporting sur les droits humains](#)
- [Recommandations des PRI en matière de reporting à l'attention des membres de la NZAM](#)
- [Recommandations des PRI en matière de reporting à l'attention des membres de la NZAOA](#)
- [Recommandations des PRI en matière de reporting sur le climat](#)

# Chronologie du reporting de 2023

Dates clés du reporting jusqu'à la fin de l'année 2023



# Programme de recherche des PRI

Soutenir et faire la démonstration d'un leadership éclairé, en produisant des preuves et présentant des idées, en plus de réunir une communauté dynamique de plus de 12 000 universitaires et investisseurs via le Réseau Académique des PRI



**Comblent le fossé entre les investisseurs et les universitaires**

- [Conférence du Réseau Académique « PRI In Person 2023 »](#)
- [Semaine du Réseau Académique des PRI/Conférence du Réseau Académique des PRI](#) : conférence fournissant les dernières informations et recherches sur les pratiques d'investissement responsable
- [Série de séminaires](#) : des experts ESG de premier plan présentent leurs recherches à des universitaires et des investisseurs

- [Principales ressources académiques sur l'investissement responsable](#) : sélection d'études académiques rigoureuses et de qualité sur l'ESG
- [La revue académique de l'ESG](#) : recherche académique sur les thèmes de l'ESG, à l'attention des universitaires et des investisseurs
- [La revue académique des données de l'ESG](#) : un aperçu des données liées à l'ESG destiné à la fois aux universitaires et aux investisseurs
- [Podcasts](#) : points de vue d'experts universitaires et d'investisseurs



**Construire et maintenir les ressources au service des signataires**

- [Publications de blog](#) : des recherches liées à l'ESG et à la finance durable dans un format convivial, compilées dans un bulletin d'information mensuel
- Accéder aux données communiquées via le [Cadre de reporting des PRI](#) et la [Base de données mondiale sur la réglementation de l'investissement responsable](#)

Consultez <https://www.unpri.org/sustainability-issues/research> ou contactez [academic@unpri.org](mailto:academic@unpri.org) pour rejoindre le Réseau

*Avertissement : Les données fournies aux PRI par les signataires peuvent être utilisées à des fins de recherche universitaire, c'est-à-dire que les données des rapports publics peuvent être utilisées par les universitaires pour l'avancement scientifique de l'investissement responsable.*

# PRI in Person

La conférence PRI In Person 2023, du 3 au 5 octobre au Centre international des congrès Pampir, Tokyo, Japon

La conférence PRI In Person, la principale conférence mondiale sur l'investissement responsable, constitue pour les signataires des PRI et les autres professionnels de l'investissement une plateforme d'apprentissage, d'échange et de collaboration avec des pairs du monde entier.

Notre conférence de 2023 nous emmène au Japon, avec plus de 1 000 délégués et six flux de contenu ciblé pour les délégués à chaque étape du parcours de l'investissement responsable.

Nous avons l'honneur d'accueillir les orateurs suivants à la conférence PRI In Person 2023 :



**Fumio Kishida**  
**Premier ministre du**  
**Japon**



**Yuriko Koike**  
**Gouverneur de**  
**Tokyo**

**Les inscriptions sont désormais ouvertes : consultez le lien [pip2023.unpri.org/tokyo](https://pip2023.unpri.org/tokyo) pour réserver votre place.**



# Nouvelles ressources

Principaux nouveaux outils et rapports thématiques publiés entre juin et septembre 2023

## Recommandations et outils techniques

- [L'intégration ESG dans les actions cotées : guide technique](#)
- [QDD sur l'investissement responsable à l'usage des investisseurs immobiliers \(Responsible investment DDQ for real estate investors\)](#)
- [Comment identifier les risques en matière de droits humains : Guide pratique de diligence raisonnable](#)
- [Le devoir de diligence en matière de droits humains pour les investisseurs des marchés privés : guide technique](#)



## Leadership éclairé et documents de discussion

- [Japon : intégrer les objectifs de durabilité au secteur de l'investissement](#)
- [Comprendre les besoins en données des investisseurs responsables : le cadre des besoins en données des investisseurs des PRI](#)
- [ESG, risque de crédit et notations : Partie 4 - Approfondir le dialogue entre les investisseurs, les émetteurs et les agences de notation](#)

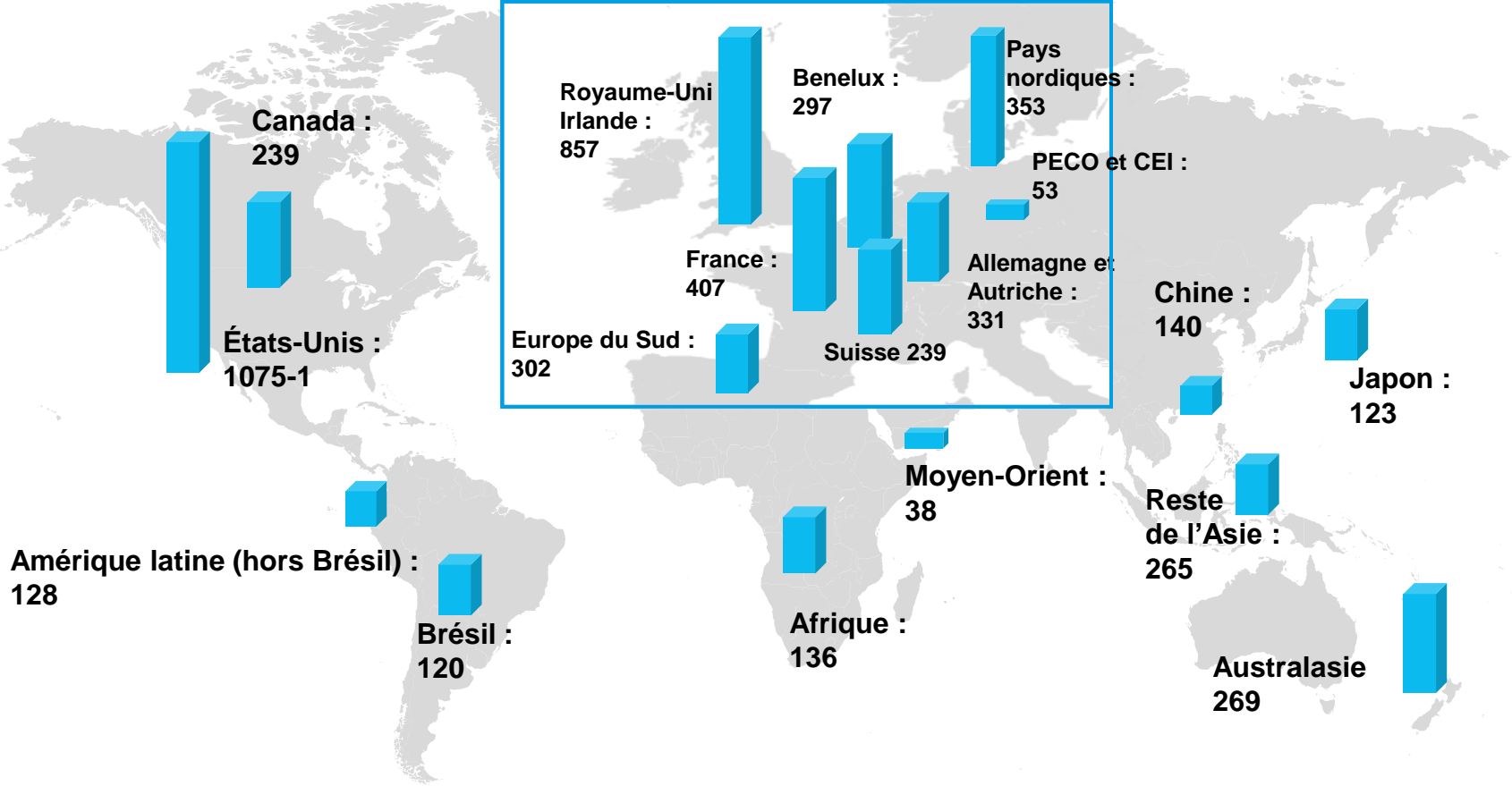
Découvrez toutes les [nouvelles ressources](#) proposées ce trimestre

# Sommaire

- Conseil d'administration des PRI
- Actualité des programmes phares
- Initiatives, outils et ressources
- **Actualités des PRI et nouveaux signataires**
- Annexe
  - Principales ressources
  - Stratégie et services

# Plus de 5 300 investisseurs dans le monde

ont signé les Principes pour l'Investissement Responsable



1 : Au 30/06/2023

# Les signataires en chiffres

Au 30/06/2023

**5 372**

signataires



**732**

investisseurs institutionnels



**121,3**

milliers de milliards de dollars\*



## Nouveaux investisseurs institutionnels signataires



Alm Brand ■ Group



University of Manitoba



\*Au 30 mars 2021, selon les données les plus récentes disponibles au moment de la publication. Ce chiffre d'encours sous gestion de 121,3 milliers de milliards de dollars est basé sur 3 826 signataires.